

Madame, Monsieur,

Vous souhaitez construire ou réhabiliter une installation d'assainissement non collectif (ou ANC).

Réglementairement, ces travaux nécessitent 2 avis émis par notre service :

- 1- l'avis sur la conception de votre projet,
- 2- l'avis sur la réalisation de vos travaux d'ANC suite à votre projet.

Afin de nous permettre d'étudier au mieux votre projet, nous vous remercions de suivre la procédure suivante :

1. **Prendre contact avec nos techniciens** à de la Régie des Eaux à l'adresse suivante spanc@siaepavi.fr ou avec un bureau d'étude pour vous aider à remplir votre demande (ce formulaire).
2. **Déposer votre demande, c'est à dire ce formulaire, auprès des services de la Régie des Eaux** dûment complétée avec les documents suivants :
 - o **un plan de masse** permettant de situer l'assainissement sur le terrain ainsi que l'exutoire et la destination des eaux de pluies,
 - o **un plan de situation** permettant de situer l'habitation dans la commune,
 - o **l'autorisation de rejet** si nécessaire,
 - o **toutes autres pièces permettant de donner un avis sur le projet** (étude de sol, fiches techniques...).
3. **Étude de votre dossier** par le service Contrôles de la Régie des Eaux. Ce dernier vous retournera ce formulaire avec **l'avis sur la conformité de votre projet** d'assainissement non collectif (page 4 signée).

L'avis sur la conformité de votre projet d'ANC devra IMPÉRATIVEMENT être joint au dossier de demande de Permis de Construire. A défaut le dossier d'urbanisme sera jugé incomplet et sera rejeté.
4. **Lorsque votre projet de réalisation de votre ANC est en cours**, contacter notre service au moins 3 jours ouvrables avant le début des travaux .

Ce dernier réalise le contrôle de la réalisation. Ne pas reboucher l'installation tant que le passage de notre service n'a pas été effectué.
5. Par la suite, **un avis de conformité sur la réalisation** de votre ouvrage accompagné de la facture de la prestation, vous parviendra.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.

La Directrice

Le pétitionnaire (ou demandeur)

Prénom NOM :

Adresse :

Téléphone - Courriel :

Le terrain

Adresse :

Références cadastrales : Commune : Section : N° de la parcelle) :

Superficie de la parcelle en m² :

Texture dominante (sableuse, limoneuse, argileuse, graveleuse) :

- Moins de 50 cm :
- De 50 à 100 cm :
- Supérieur à 100 cm :

Peut-il y avoir de l'eau libre dans le sol en hiver ? Non Oui

Si oui, à partir de quelle profondeur ?

inférieure à 50 cm

inférieure à 100 cm

supérieure à 100 cm

Présence d'un puits sur le terrain ? Non Oui

Si oui, quelle en est son usage ?

Consommation humaine

Consommation ménagères

Consommation animale

Arrosage

Non utilisé

Autre :

Si utilisé en consommation humaine, est-il déclaré en mairie ? Oui Non

Étude de sol

L'étude de sol assainissement non collectif a-t-elle été réalisée par un bureau d'étude : Oui Non

Si oui, lequel ?

Joindre l'étude à ce dossier.

Caractéristique des locaux

Habitation : Neuve Existante

Type d'habitation : Principale secondaire locatif

Nombres de pièces principales : WC Chambres

..... Salle de Bain Cuisines

Surface de l'habitation : m² Nombre d'habitants permanents :

Filière classique : Prétraitement - Traitement

FOSSE TOUTES EAUX AVEC PRÉFILTRE INCORPORÉ d'un volume de :

3 000 litres

4 000 litres

5 000 litres

Autre volume : litres

BAC DÉGRAISSEUR d'un volume de

200 litres

Autre volume : litres

500 litres

TRANCHÉES D'ÉPANDAGE

Longueur et nombre de tranchées en parallèle :

Largeur des tranchées :

LIT D'ÉPANDAGE : m²

FILTRE A SABLE VERTICAL / TERTRE DRAINE : m²

FILTRE A SABLE VERTICAL / TERTRE NON DRAINE : m²

Filière agréée : Prétraitement - Traitement

FILTRE COMPACT :

MICRO- STATION

Préciser le nom, la référence de la filière, le nombre d'Équivalents- Habitants et le numéro d'agrément ministériel

Ajouter la fiche technique au dossier :

Le rejet

Lorsque la filière est drainée, le rejet est effectué vers un exutoire, s'agit '-il :

D'un fossé communal ?

D'un fossé privé ?

D'un fossé départemental ?

D'une rivière ?

De drains d'évacuation ?

Autre :

La réalisation des travaux

Nom de l'installateur (si ce n'est pas le demandeur)

SIRET :

Adresse :

CP, commune :

Téléphone- Courriel :

Signature de l'installateur précédée de la mention « lu et approuvé »

Engagement du pétitionnaire sur le projet présenté

Je soussigné(e) (nom, prénom du pétitionnaire),

Certifie l'exactitude des renseignements portés sur le présent imprimé ainsi que sur les pièces jointes.

Je m'engage à réaliser l'installation uniquement après réception de l'avis favorable sur le projet et conformément au projet accepté, **puis à ne recouvrir l'installation qu'après la visite du service Contrôles de la Régie des Eaux.**

J'ai bien noté que les techniciens de la Régie des Eaux se déplacent sur le terrain lors de la première visite uniquement afin de me conseiller et afin de m'expliquer les aspects réglementaires ; ils ne sont donc pas prescripteurs **de la filière.**

Je suis libre de faire appel à un bureau d'études pour réaliser une étude de sol, ce dernier se rendant responsable de la filière d'assainissement à mettre en place.

En cas de doute sur la filière à mettre en place, je prends bonne note que les techniciens de la Régie des Eaux peuvent rendre **cette étude de sol obligatoire.**

Je m'engage à régler les frais de « contrôle de conception et de réalisation » fixés par délibération syndicale conformément aux articles R2333-121 du Code des Collectivités Territoriales. Ces frais correspondent aux frais de déplacement, de conseils et d'étude de dossier par les techniciens de la Régie des Eaux du SIAEPAVID (176 € TTC).

Je m'engage à transmettre au service de la Régie des Eaux du SIAEPAVID un plan de recollement de mon installation lorsqu'elle sera réalisée, à défaut l'avis de conformité sur la réalisation de mon installation ne pourra m'être transmis .

A, le

Signature du pétitionnaire précédée de la mention « lu et approuvé »

AVIS du SERVICE du SPANC de la Régie des Eaux du SIAEPAVID concernant le projet présenté

AVIS FAVORABLE : la filière d'assainissement projetée est conforme aux caractéristiques de l'habitation et à l'ensemble des contraintes environnementales du terrain étudié.

AVIS DÉFAVORABLE : la filière d'assainissement n'est pas adaptée aux caractéristiques de l'habitation et à l'ensemble des contraintes environnementales du terrain étudié.

OBSERVATION SUR LE PROJET :
.....
.....
.....

A Saint Médard de Guizières, le

Le technicien (Prénom, NOM)

Pour le Président, par délégation
La Directrice, Céline BERNARD